

**Question écrite n° 417 de Madame la Députée Valérie WARZEE-CAVERENNE
au Ministre des Finances, chargé de la Fonction publique, Koen GEENS
concernant la prolongation et la pérennisation des aides fiscales à l'agriculture**

QUESTION :

Monsieur le Ministre,

Vous n'êtes pas sans savoir qu'à notre époque, être agriculteur c'est difficile. On évoque d'ailleurs souvent l'avenir du métier. En effet, le nombre d'exploitations agricoles ne fait que diminuer. S'il y en avait 113 883 en 1980, on n'en dénombrait plus que 39 528 en 2011. Et pourtant, l'agriculture joue un rôle essentiel, qu'il s'agisse de produire des aliments de qualité ou de participer à la gestion environnementale. Elle est un acteur économique important.

Fin 2009, le Gouvernement fédéral avait adopté des mesures fiscales afin de soutenir ce secteur malmené par des crises successives. Ces mesures avaient été prolongées pour 2011 et 2012. La question de la prolongation de ces mesures s'est posée lors de la discussion sur le projet de loi-programme de décembre dernier. Votre prédécesseur s'était alors déclaré favorable à la prolongation de ces mesures précisant que l'évaluation de la politique budgétaire tenait compte d'une politique inchangée en la matière pour l'exercice 2013.

Les représentants du Ministre n'ont pas dit autre chose lorsqu'en février dernier, nous avons examiné en commission ma proposition de loi visant non seulement à prolonger ces mesures, mais aussi à les pérenniser.

Monsieur le Ministre, pouvez-vous m'assurer que vous prendrez les dispositions nécessaires afin de prolonger ces aides accordées à nos agriculteurs ?

REPONSE :

19/08/2013

Dans le cadre du dernier contrôle budgétaire, il y a eu un accord politique pour prolonger la mesure de deux années supplémentaires, soit 2013 et 2014. Cette prolongation a depuis lors été reprise dans le projet de loi portant des dispositions diverses, qui vient d'être approuvé par le Parlement.